

**Arrêté du 18 février 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional
de la cour d'appel d'Angers**

NOR : JUSB1505768A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de M. Yves ECHELARD, secrétaire administratif du 1^{er} grade, en sa qualité de régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel d'Angers.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de M. Didier BAREL, greffier du 2^{ème} grade, en sa qualité de régisseur suppléant au service administratif régional de la cour d'appel d'Angers.

Article 3

M. Didier BAREL, greffier du 2^{ème} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel d'Angers.

Article 4

Mme Hélène CHUSSEAU, greffière en chef du 2^{ème} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel d'Angers.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 février 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK